

## Conditions d'utilisation du «GS1 Key Range Service»

Version 09/23

Ces conditions d'utilisation sont supplémentaires aux conditions d'utilisation du système GS1, à trouver sous le lien suivant:

[https://www.gs1.ch/sites/default/files/2022-07/a4\\_fr\\_nutzungsbedingungen\\_2016.pdf](https://www.gs1.ch/sites/default/files/2022-07/a4_fr_nutzungsbedingungen_2016.pdf).

La suivante déclaration de GS1 Switzerland sur la protection des données est applicable, qui se trouve sous le lien suivant :

<https://www.gs1.ch/fr/protection-des-donnees>

### 1. Mandataire et opérateur du «GS1 Key Range Service»

GS1 Switzerland met à disposition des entreprises adhérentes de services supplémentaires, avec comme but d'optimiser des processus le long de la chaîne de valeur ajoutée. Le «GS1 Key Range Service» en est un.

GS1 Switzerland commercialise le «GS1 Key Range Service» et ainsi correspond au mandataire. GS1 Switzerland a le droit d'externaliser l'opération du «GS1 Key Range Service» (hosting, support du 2ème niveau, etc.) à des prestataires externes. GS1 Switzerland reste tout de même responsable pour leur performance.

### 2. Limite de prestations de la solution «GS1 Key Range Service»

Pour garantir, que des clés GS1 déjà attribués ou utilisés dans la production de tags RFID ou étiquettes ne sont plus réutilisés, GS1 Switzerland met à disposition de ses membres adhérents, pour un tarif annuel d'utilisation, le logiciel «GS1 Key Range Service», qui est une «software as a service» (SaaS).

Cette solution permet de créer, pareil à un «kiosque de clés», les clés suivants selon les règles GS1, de les gérer et sauvegarder sous format d'excel.

- Global Trade Item Number (en bref: GTIN).
- serialized Global Trade Item Number (en bref: sGTIN)
- Global Location Number (en bref: GLN)
- Global Individual Asset Identifier (en bref: GIAI)
- Global Returnable Asset Identifier (en bref: GRAI)

L'entreprise, qui utilise le «GS1 Key Range Service» est attribué le droit d'utilisation temporaire, limité par la durée du contrat et à ces préfixes d'entreprise. Ce droit est non-exclusif, non-transférable et non-souslicenciable.

Le nombre des utilisateurs n'est pas limité. Le droit d'accès peut être étendu sur des entreprises tiers, qui sont mandataires de l'entreprise, qui utilise le «GS1 Key Range Service» (par exemple fournisseurs d'étiquettes ou de plaquettes type).

### 3. Frais

Les frais annuels sont de CHF 1'200 (en mots: mille deux cents francs suisse) sans TVA. L'utilisation du « GS1 Key Range Service » est facturée une fois par année en avance.

Les factures sont à payer sous les 30 jours après réception.

GS1 Switzerland a le droit d'adapter unilatéralement les frais annuels avec quatre mois d'avance, sur le début d'une année calendaire. Si l'entreprise n'est pas d'accord avec une telle adaptation elle peut résilier le contrat en écrit avec trois mois d'avance.

### 4. Disponibilité, support, sécurisation des données

Le «GS1 Key Range Service» peut être accédé par des browsers Chrome ou Edge. La disponibilité est normalement de >99%.

Les frais annuels d'utilisation sont avec le support et une formation lors de la première mise en exploitation du service inclus. Les dérangements de service sont, après annonce à [systemberatung@gs1.ch](mailto:systemberatung@gs1.ch) traité et adressés selon le principe «du « meilleur effort ». Il n'existe pas de droit à un temps de réaction ou un niveau de service (SLA) définit.

Il incombe à l'entreprise, qui utilise le service de régulièrement faire des copies de sauvegarde clés GS1 générés. GS1 Switzerland ne prend aucune responsabilité pour les données perdus.

### 5. Période de durée et résiliation

Le contrat d'utilisation du «GS1 Key Range Service» peut être résilié en écrit après un an d'utilisation avec trois mois de notice. L'année d'utilisation commence avec la date d'activation indiquée sur le formulaire de demande d'utilisation du «GS1 Key Range Service». Sans résiliation du contrat, celui-ci se prolonge automatiquement d'une autre année.

2